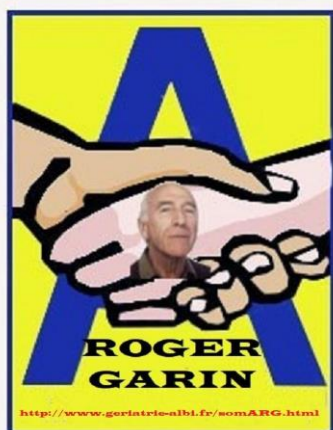


La Lettre de l'Association Roger Garin (ARG)

n°140

avril 2024



Conférence débat de notre association le 18 juin 2024

*A l'occasion des trente ans de notre
association, l'Association Roger Garin
vous invite à une conférence-débat sur le
thème de la fin de vie.*

Si vous souhaitez vous inscrire à la conférence-débat qui aura lieu le mardi 18 juin 2024 de 20 heures à 22 heures à la salle dite de "l'Atelier" dans le village de Labastide-Dénat près d'Albi.

Localisation exacte : dans le village, parking immédiatement après le cimetière sur la route d'Albi - (D 121) en venant d'Albi ou de Castres. Pour toute précision, écrire à assorogergarin@gmail.com

Entrée libre. Possibilité de dons ou d'adhésion à l'Association Roger Garin (ARG).

Inscription recommandée :

<https://forms.gle/JdTHNjKGyUMXQrky9>

Intervenant principal : Bernard Pradines, praticien hospitalier en retraite, ancien gériatre et anesthésiste réanimateur, trésorier de l'ARG.

En présence de René Manteau, ancien infirmier en soins de longue durée, président de l'ARG et de Jean-Paul Bèges, vice-président.

Pourquoi ?

L'actualité législative

L'actualité récente nous a montré à quel point ce moment de la vie est important pour chacun d'entre nous et pour la société toute entière. De nouvelles lois ont été promulguées dans le monde après la première d'entre elles qui a concerné l'Etat de l'Oregon (USA) en 1997.

En France, [depuis l'avis 139 du Conseil Consultatif National d'Ethique \(CCNE\)](#) de septembre 2022 puis celui de la [Convention Citoyenne en avril 2023](#), la controverse est vive avec un débat prévu à l'Assemblée nationale en mai 2024 à la suite de [l'interview du président de la République le 10 mars 2024](#).

Pour faire le point sur ces controverses et fort de notre expérience en soins de longue durée, nous souhaitons vous faire partager nos interrogations. Nous n'oublierons pas d'exposer les arguments en présence.

Extrait de l'avis du CCNE cité ci-dessus :

« Si le législateur venait à s'emparer de ce sujet, le CCNE considère « qu'il existe une voie pour une application éthique d'une aide active à mourir, à certaines conditions strictes, avec lesquelles il apparaît inacceptable de transiger ». Celles-ci devront allier de manière indissociable un renforcement des mesures de santé publique en faveur des soins

palliatifs et la prise en compte de repères éthiques majeurs dans les mesures législatives qui seraient prises. »

Les **statuts de notre association** prévoient ce genre d'activité. Extrait de nos [statuts](#) :

« Toute activité, réflexion, étude ou formation susceptible de contribuer au bien-être des personnes âgées »

Je souhaite adhérer à l'Association Roger Garin en 2024

Adhérer c'est d'abord soutenir nos actions en faveur des personnes âgées vulnérables.

Nom :

Prénom :

Adresse postale :

Adresse Internet très utile car permettant d'économiser papier, encre et frais de correspondance (« mail ») :

Je verse 10 Euros (ou davantage) par un chèque à l'ordre de l'Association Roger Garin (ARG) et je le fais parvenir par courrier postal à :

Dr Bernard Pradines, Trésorier de l'ARG, 54, rue Louis Blériot 81000 ALBI.
Joignable par e-mail : bpradines@aol.com . Je peux aussi effectuer un virement au compte de l'ARG en précisant bien mon prénom, nom, adresse mail ou postale :

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE Ce relevé est destiné à tout organisme souhaitant connaître vos références bancaires pour domicilier des virements ou des prélèvements sur votre compte



CR NORD MIDI PYRENEES
ALBI MALADRERIE
Tel. 0563362735 Fax. 0563362661

17/12/2021
00636

Intitulé du compte

ASSOC ROGER GARIN
CENTRE HOSPITALIER
SERVICE LONG SEJOUR
81000 ALBI

Domiciliation

Code banque
11206

Code guichet
20031

Numéro de compte
76311153925

Clé RIB
43

IBAN

FR76 1120 6200 3176 3111 5392 543

Code BIC (Bank identification code) - code SWIFT

AGRIFRPP812